



Régie du SDDEA

*Cité administrative des Vassaulles
CS 23076 - 10012 TROYES CEDEX*

Date de convocation :

06 05 2022

Date d'affichage :

06 05 2022

Nombre de membres : 33

**Nombre de membres en
exercice :** 33

**Nombre de membres qui
assistent à la séance :** 19

Ayant pris part au vote :

26 dont 7 procurations

Résultat du vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Avis du Bureau Syndical :

Favorable : 4

Défavorable : 0

Abstention : 0

Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 05 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize mai à neuf heures trente, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués se sont réunis en salle du Conseil du Centre des Congrès, sous la présidence de Monsieur Nicolas Juillet, Président de la Régie du SDDEA.

Sont présents :

Mmes et MM. JUILLET, HOMEHR, AUBRY, BOISSEAU, DRAGON, FIGIEL, FINELLO, GAUDY, GERMAIN, JACQUARD, LAMY, LEROY, MAILLAT, MAILLET, MANDELLI, MASURE, PACKO, POILVE, ZAJAC.

Sont excusés et donnent procuration :

M. BAILLY-BAZIN donne procuration à Mme GAUDY
M. BRET donne procuration à M. BOISSEAU
M. DUQUESNOY donne procuration à Mme HOMEHR
M. HILTZER donne procuration à M. JUILLET
Mme LANTHIEZ donne procuration à M. LAMY
Mme LE CORRE donne procuration à M. MANDELLI
Mme THOMAS donne procuration à M. BOISSEAU

Sont Absents :

MM. BOULARD, GROSJEAN, GUNDALL, JAY, LEIX, PELOIS, VIART.

Assiste également à la réunion :

M. GILLIS, Directeur Général de la Régie du SDDEA.

Secrétaire de séance :

M. FIGIEL a été élu secrétaire de séance.

**Au titre du Bureau Syndical hors membre du Conseil
d'Administration y compris procurations :**

MM. BANACH, BOYER, BRIQUET, LAGOGUEY.

**OBJET DE LA
DELIBERATION**

Lancement d'appel d'offres relatif à la fourniture de carburant à la pompe avec enlèvement par cartes d'approvisionnement

Pièce-Jointe : Rapport de présentation

Vu le Syndicat Mixte Ouvert de l'Eau, de l'Assainissement Collectif, de l'Assainissement Non Collectif, des Milieux aquatiques et de la Démoustication (SDDEA), créé depuis le 1^{er} juin 2016 en application de l'arrêté préfectoral DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 Mars 2016 ;

Vu les statuts du SDDEA dans leur version en vigueur à la date de la séance ;

Vu la délibération n° 3 du Syndicat SDDEA en date du 2 juin 2016, portant création de la Régie du SDDEA ;

Vu les statuts de la Régie du SDDEA dans leur version en vigueur à la date de la séance ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°CA20201022_4 du 22 octobre 2020 relative aux pouvoirs du Directeur Général de la Régie ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu le rapport de présentation annexé.

LE PRESIDENT EXPOSE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Les achats de carburants (gazole, super sans plomb 95 et super sans plomb 98) destinés aux véhicules, engins et outillages de chantier de la Régie du SDDEA doivent faire l'objet d'un marché public.

Etant entendu que :

- d'une part le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent pas être entièrement arrêtés à l'avance puisqu'ils dépendent des déplacements et de l'activité des différents services de la Régie ;
- d'autre part la Régie ne dispose pas dans tous ces différents sites, centres et agences de cuves de stockage ni de systèmes de distribution des carburants.

La meilleure façon de répondre aux besoins est d'avoir recours à une prise de carburant dans des stations en libre-service par l'intermédiaire de carte d'approvisionnement.

Les quantités en litre (tout carburant) peuvent être estimées en se référant à l'activité constatée dans le marché actuellement en cours (2018 => 2022) avec une augmentation moyenne de l'ordre de 11 % par an.

Année	Nb Litre
2018	260 337,78
2019	282 951,50
2020	311 517,57
2021	362 059,59
2022*	392 702,84
Total	1 609 569,28

Année	Estimation du nb de litre
2023	431 973,12
2024	475 170,44
2025	522 687,48
2026	574 956,23
2027	632 451,85
2028	695 697,04
Total	2 637 239,12

*Estimation sur la base des 3 premiers mois de l'année

Par ailleurs, l'expérience acquise au cours des dernières années met en avant les points suivants :

- Il n'y a pas d'intérêt à procéder à des consultations fréquentes pour ce type de produits. C'est pour cela qu'il est proposé d'étendre le marché sur une période de 5 à 6 ans ;
- Il n'y a pas d'intérêt à allouer le marché pour correspondre aux différentes zones géographiques (Territoires) d'intervention de la Régie du SDDEA car nous bénéficions d'un rabais plus important sur un lot unique ;
- Les sites situés dans des zones géographiques avec peu de stations en libre-service ont été équipés de stations privées directement sur le site (sauf pour le centre de Vitry le Croisé et St Thibault) ;
- Au regard de la densité de station en fonction des zones géographiques, il est recommandé de faire un marché multi-attributaires permettant d'avoir sur tout le département un maillage plus important et donc plus de facilités en approvisionnement.

Les sites pour lesquels les véhicules, engins et outillages sont concernés sont les suivants :

SITE	ADRESSE	NOMBRE DE VEHICULES
Siège : Troyes	22 rue Grégoire-Pierre HERLUISON 10000 – TROYES	33
Centres : La Chapelle Saint Luc	4 rue Jean Monnet 10600 – LA CHAEPILLE SAINT LUC	108
Saint Thibault	ZI de l'Ecluse des Marots 10800 – SAINT THIBAULT	48
Agences : Brienne le Château	6 bis rue Saint Bernard 10500 – BRIENNE LE CHATEAU	24
Vitry le Croisé	34 rue Neuve 10110 – VITRY LE CROISE	17
TOTAL		230

Les titulaires du marché devront mettre à la disposition de la Régie du SDDEA des cartes d'approvisionnement nominative pour environ 230 véhicules du parc automobile.

Les titulaires mettront également à disposition 25 cartes « hors parc » permettant l'accès à tous les types de carburant ainsi qu'à des services disponibles en station.

Le nombre maximal de carte d'approvisionnement n'est pas limité.

La Régie du SDDEA se réserve le droit de mettre à disposition de ses agents soit la carte d'un seul titulaire soit des deux en fonction des zones géographiques d'implantation des stations.

En raison de la situation économique actuelle et de l'évolution des coûts de carburants dans les années à venir, le montant maximum du marché peut être estimé comme suit sur la durée d'exécution du marché, soit sur 6 ans :

Montant maximum : 10 000 000 € HT

Les montants indiqués tiennent compte des véhicules mais aussi des engins et outillages de chantiers (mini-pelles, compresseurs, dameuses, brise-béton, etc.).

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2023. Il est susceptible d'être reconduit cinq fois par période annuelle de douze mois.

Le rapport annexé précise les éléments particuliers de la procédure de mise en concurrence.

Une Commission d'appel d'offres se réunira en novembre 2022 afin d'attribuer le marché correspondant.

C'est dans ce contexte, qu'il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le lancement de cet appel d'offres relatif à la fourniture de carburant à la pompe avec enlèvement par cartes d'approvisionnement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **D'AUTORISER** le Directeur Général de la Régie du SDDEA à procéder au lancement de la procédure d'appel d'offres relative à la fourniture de carburant à la pompe avec enlèvement par cartes d'approvisionnement ;
- **DE DONNER** tout pouvoir au Directeur Général de la Régie du SDDEA à signer tout acte administratif, juridique, financier ou technique, notamment de nature conventionnelle, à intervenir en application ou en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.ⁱ

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



Nicolas JUILLET

Nicolas JUILLET
2022.06.02 16:04:32 +0200
Ref:20220519_112401_1-3-S
Signature numérique
le Président

Nicolas JUILLET

ⁱ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne (R.421-1 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

ENTITE ADJUDICATRICE



RÉGIE DU SDDEA

Régie du Syndicat Mixte de l'Eau, de l'Assainissement Collectif, de l'Assainissement Non Collectif, des Milieux Aquatiques et de la Démoustication (SDDEA)

22, Rue Grégoire Pierre Herluison
CS 23076
10012 TROYES CEDEX

Marche public

RAPPORT DE PRESENTATION LANCEMENT APPEL D'OFFRES

FOURNITURES DE CARBURANTS A LA POMPE AVEC ENLEVEMENT PAR CARTES D'APPROVISIONNEMENT

*Conseil d'Administration
du 13 Mai 2022*

PREAMBULE

Les achats de carburants (gazole, super sans plomb 95 et super sans plomb 98) destinés aux véhicules, engins et outillages de chantier de la Régie du SDDEA doivent faire l'objet d'un marché public.

Etant entendu que :

- d'une part le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent pas être entièrement arrêtés à l'avance puisqu'ils dépendent des déplacements et de l'activité des différents services de la Régie ;
- d'autre part la Régie ne dispose pas dans tous ses différents sites, centres et agence de cuves de stockage ni de systèmes de distribution des carburants ;

La meilleure façon de répondre aux besoins est d'avoir recours à une prise de carburant dans des stations en libre-service par l'intermédiaire de carte d'approvisionnement.

Les quantités en litre (tout carburant) peuvent être assez facilement estimés en se référant à l'activité constatée dans le marché actuellement en cours (2018 => 2022) avec une augmentation moyenne de l'ordre de 11 % par an.

Année	Nb Litre
2018	260 337,78
2019	282 951,50
2020	311 517,57
2021	362 059,59
2022 *	392 702,84
Total	1 609 569,28

=>

Année	Estimation du nb de litre
2023	431 973,12
2024	475 170,44
2025	522 687,48
2026	574 956,23
2027	632 451,85
2028	695 697,04
Total	2 637 239,12

*Estimation sur la base des 3 premiers mois de l'année

Par ailleurs, l'expérience acquise au cours des dernières années met en avant les points suivants :

- Il n'y a pas d'intérêt à procéder à des consultations fréquentes pour ce type de produits. C'est pour cela qu'il est proposé de 5 à 6 ans ;
- Il n'y a pas d'intérêt à allouer le marché pour correspondre aux différentes zones géographiques (Territoires) d'intervention de la Régie du SDDEA car nous bénéficions d'un rabais plus important sur un lot unique ;
- La gestion de plusieurs lots, tant sur la passation des marchés que sur les opérations courantes, est plus lourde que dans le cas d'un lot unique ;
- Les sites situés dans des zones géographiques avec peu de stations en libre-service ont été équipés de stations privatives directement sur le site (sauf pour le centre de Vitry le Croisé et St Thibault) ;
- Au regard de la densité de station en fonction des zones géographiques, il est recommandé de faire un marché multi-attributaires permettant d'avoir sur tout le département un maillage plus important et donc plus de faciliter en approvisionnement.

Les sites pour lesquels les véhicules, engins et outillages sont concernés sont les suivants :

SITE	ADRESSE	NOMBRE DE VEHICULES
Siège : Troyes	22 rue Grégoire-Pierre HERLUISON 10000 – TROYES	33
Centres : La Chapelle Saint Luc	4 rue Jean Monnet 10600 – LA CHAEPLE SAINT LUC	108
Saint Thibault	ZI de l'Ecluse des Marots 10800 – SAINT THIBAULT	48
Agences : Brienne le Château	6 bis rue Saint Bernard 10500 – BRIENNE LE CHATEAU	24
Vitry le Croisé	34 rue Neuve 10110 – VITRY LE CROISE	17
TOTAL		230

Les titulaires du marché devront mettre à la disposition de la Régie du SDDEA des cartes d'approvisionnement nominative pour environ 230 véhicules du parc automobile.

Les titulaires mettrons également à disposition 25 cartes « hors parc » permettant l'accès à tous les types de carburant ainsi qu'à des services disponibles en station.

Le nombre maximal de carte d'approvisionnement n'est pas limité.

La Régie du SDDEA se réserve le droit de mettre à disposition de ses agents soit la carte d'un seul titulaire soit des deux en fonction des zones géographiques d'implantation des stations.

En raison de la situation économique actuelle et de l'évolution des coûts de carburants dans les années à venir, le montant maximum du marché peut être estimé comme suit sur la durée d'exécution du marché, soit sur 6 ans :

Montant maximum : 10 000 000 € HT

Les montants indiqués tiennent compte des véhicules mais aussi des engins et outillages de chantiers (mini-pelles, compresseurs, dameuses, brise-béton, etc.).

PRESENTATION DE LA PROCEDURE/ MARCHÉ

PUBLICITE

- Date d'envoi de l'avis au BOAMP et au JOUE : septembre 2022
- Organe et date de parution de l'avis :
 - BOAMP
 - JOUE
 - L'Est Eclair / libération champagne
- Date de mise en ligne sur le profil acheteur « Xmarche » et de dépôt du dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation : septembre 2022

PROCEDURE

- Appel d'offres ouvert
- Appel d'offre restreint

ALLOTISSEMENT

Pas de lots

TYPE DE MARCHÉ

- Ordinaire
- Accord-cadre à bons de commande
- Accord-cadre à marchés subséquents

MONTANT MAXIMUM

Le montant maximum du besoin est de 10 000 000 d'euros hors taxe sur la durée totale du marché

VARIANTE/ PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (OPTIONS)

- Les variantes sont autorisées
- Les variantes ne sont pas autorisées
- Des prestations supplémentaires éventuelles (options) sont requises
- Des prestations supplémentaires éventuelles (options) ne sont pas requises

DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2023. Il est susceptible d'être reconduit cinq (5) fois par période annuelle de douze (12) mois.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS

- Minimum 30 jours calendaires à compter de l'envoi par les services de la Régie du SDDEA du projet de publicité aux organes de publicité.

CRITERES D'ANALYSE DES CANDIDATURES

CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES

Renseignements administratifs sur le candidat :

- Lettre de candidature (le DC1 joint aux documents de la consultation ou téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>, peut être utilisé) contenant :
 - ✓ l'identité du candidat, sa forme juridique (opérateur économique unique ou groupement d'opérateurs économiques avec désignation des membres et du mandataire) ;
 - ✓ le ou les lots auxquels le candidat souhaite soumissionner ;
 - ✓ une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment s'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

En cas de sous-traitance :

- Déclaration de sous-traitance (le DC4 joint aux documents de la consultation ou téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>, peut être utilisé).

Renseignements sur l'aptitude et les capacités du candidat (à fournir un par lot):

- Déclaration du candidat (le DC2 joint aux documents de la consultation ou téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> peut être utilisé) avec en annexes ou à l'intérieur, les documents ou renseignements suivants conformément à l'arrêté 22 mars 2019 :

- **En ce qui concerne l'aptitude à exercer l'activité professionnelle :**

Sans objet.

- **En ce qui concerne la capacité économique et financière :**

- ✓ le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des 3 dernières années ;
- ✓ tout autre moyen prouvant la capacité du candidat à réaliser les prestations.

- **En ce qui concerne les capacités techniques et professionnelles :**

- ✓ la liste des prestations similaires exécutés au cours des 5 dernières années (préciser le montant, la date d'achèvement et le lieu d'exécution) et/ou les attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
- ✓ tout autre moyen prouvant les capacités du candidat à réaliser les prestations.

EXAMEN DES CANDIDATURES

L'entité adjudicatrice se réserve le droit, en application de l'article R.2161-4 du CCP, de procéder à l'examen des offres avant les candidatures, selon les modalités précisées dans l'article cité ci-dessus.

En cas d'inversion des phases d'analyse des candidatures et des offres, l'entité adjudicatrice ne procède qu'à l'analyse de la candidature du seul titulaire pressenti. En application de l'article R.2144-3 du CCP, cette vérification s'effectue au plus tard avant l'attribution du marché public.

CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES

CONTENU DES OFFRES

- Acte d'engagement
- Mémoire technique
- Offre financière

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres pour l'accord-cadre sera effectué selon les critères suivants :

1. Valeurs techniques (70 points)

Reposant notamment sur l'implantation géographique des stations-service, les horaires d'ouverture, les services proposés (exemple : carte magnétique, gestion des consommations des carburants, etc.)

2. Conditions financières (30 points)

Note sur 30. A un litre remisé correspond un prix P.
l'offre la moins-disante (Pm) obtient une note égale à 30,
les autres offres (P) obtiennent une note égale à : $30 \times Pm / P$

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

DATE DE REUNION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- Date de réunion de la CAO : novembre

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Membres convoqués avec voix délibérative

	Noms	Prénoms	Titulaires/Suppléants
	GILLIS	Stéphane	Président
1	GROSJEAN	Patrick	Titulaire
1bis	LEROY	Marie-Thérèse	Suppléant
2	LAMY	Michel	Titulaire
2bis	HILTZER	Thierry	Suppléant
3	JUILLET	Nicolas	Titulaire
3bis			Suppléant
4	LE CORRE	Marie	Titulaire
4bis	GERMAIN	Daniel	Suppléant
5	JACQUARD	Gilles	Titulaire
5bis	VIART	Jean-Michel	Suppléant

Membres invités avec voix consultative

Noms	Prénoms	Fonctions
CLIPET	Gilles	Payeur départemental de la Régie du SDDEA DIRECCTE

Membres désignés avec voix consultative

Noms	Prénoms	Fonctions
DABERT	Clément	DGACAJ (Directeur Général Adjoint)